



Conseil économique et social

Distr. générale
30 mai 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Point 2 de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Demandes présentées par des organisations non gouvernementales souhaitant être entendues par le Conseil économique et social

1. À sa 17^e séance, le 21 mai 2018, le Comité chargé des organisations non gouvernementales, agissant conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, était saisi de demandes d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil souhaitant être entendues par ce dernier lors du débat de haut niveau de sa session de 2018.

2. Le Comité a décidé de recommander que les organisations ci-après soient entendues au titre du point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Débat de haut niveau »¹ :

Citizens' Coalition for Economic Justice (statut consultatif spécial, 1999)

International Development Information Organization (statut consultatif spécial, 2015)

International Federation for Family Development (statut consultatif général, 2011)

Legião da Boa Vontade (statut consultatif général, 1999)

Russian Academy of Natural Sciences (statut consultatif général, 2002)

VAAGDHARA (statut consultatif spécial, 2011)

Yakutia – Our Opinion (statut consultatif spécial, 2012)

Youth Social Service Organization, Pulpally (statut consultatif spécial, 2017)

¹ Le statut actuel de l'organisation et l'année où ce statut a été accordé sont indiqués entre parenthèses après le nom de l'organisation.

